



L'école est finie !

Bonnes vacances !

Page 3 à 10

*Notre
municipalité*

Messages municipaux

Page 11-20

Vie citoyenne

Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

*Espace
commercial*

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

 Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale
- ÉMILIE FORTIER
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications
et au service à la clientèle
- WILLIAM CHARBONNEAU
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 2 JUILLET 2024 - 20H

VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL



VINCENT
BILODEAU
Conseiller #1



JOSÉE LEMIEUX
Conseillère #2



ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3



NICOLAS
TURCOTTE
Conseiller #4



POSTE VACANT
Conseiller #5



MARC MARTINEAU
Conseiller #6
Maire suppléant

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
MERCREDI 3 JUILLET 2024 AVANT 16H00
à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

TRAVAUX EN COURS ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

Bonjour,

Je veux commencer ce message en remerciant tous les résidents de la rue Nadeau, dans le secteur du Centre socio-culturel, ainsi que tout le personnel du CPE et les parents pour leur patience et leur compréhension depuis le début des travaux aux différents endroits. Que ce soit au CPE, au presbytère ou au Centre socio-culturel, les travaux en cours entraînent du bruit, des déplacements de camions, de la poussière, des entraves à la circulation qui causent bien des désagréments, mais qui sont nécessaires pour améliorer nos infrastructures. Merci à toutes et tous pour votre belle collaboration.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Cela va vous paraître peut-être bizarre que j'aborde ce sujet, mais il est plus que jamais d'actualité. Saviez-vous que le budget de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse compte pour plus du tiers du budget total de la MRC et il risque d'augmenter encore plus dans les prochaines

années avec de nouvelles obligations du ministère de l'Environnement qui exigera de retirer les matières organiques des déchets habituels. Cette obligation sera effective en 2025 et la MRC devra investir près de 15 millions de dollars pour y arriver. Enfouir 1 tonne de déchets coûte plus de 300\$, traiter 1 tonne de matières recyclables (papier, carton, verre, plastique, etc) coûte moins de 100\$. Le choix est donc facile à faire : récupérons, consignons, trions. Que ce soit à l'Écocentre ou dans nos actions de tous les jours, prenons le soin de placer nos rebuts dans le bon bac. Tout le monde sera gagnant.

C'EST L'ÉTÉ

Juin signifie été et fin des classes. Je souhaite une belle fin d'année scolaire à nos élèves et de belles vacances bien méritées pour le personnel scolaire. Bonnes vacances aussi à vous toutes et tous.

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2024

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE **7 MAI 2024** À 20H AU 150, RUE PRINCIPALE.

4.1 COMPTES ET ADOPTION

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois d'AVRIL 2024 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	73 222,72 \$
Sécurité publique	27 528,15 \$
Transport routier	53 727,57 \$
Hygiène du milieu	10 958,43 \$
Santé & Bien-être	0,00 \$
Aménagement et urbanisme	19 391,68 \$
Loisirs et culture	38 903,68 \$
Frais de financement	0,00 \$
Activités financières - amélioration locative du bureau municipal, réfection du Centre socio-culturel, agrandissement du CPE (21 places), réfection ponceaux 2 ^e rang et rang du bras, amélioration signalisation, amélioration infrastructures de l'écocentre.	926 977,58 \$
TOTAL	1 150 709,81 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement # 354-21. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 CM ou au 5e alinéa de l'article 477,2 LCV.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 PROJET DE PLANIFICATION DES BESOINS D'ESPACE – CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD 2025-2035

ATTENDU QUE les articles 272.2 et suivants de la Loi sur l'instruction publique, prévoient un processus par lequel un centre de services scolaire doit annuellement déterminer ses besoins en matière d'immeubles à acquérir aux fins de construire ou d'agrandir une école ou un centre et le cas échéant, établir un projet de planification des besoins d'espace;

ATTENDU QUE l'article 272.5 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que, dans un premier temps, le centre de services scolaire doit demander l'avis du conseil des villes et des municipalités de son territoire, afin d'établir ce projet de planification des besoins d'espace;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a transmis un projet de planification finale des besoins d'espace, le 24 avril 2024 pour approbation;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance de cette planification finale et que des échanges tenus entre les membres du conseil municipal ont eu lieu.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que le Conseil refuse la planification des besoins d'espace du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud puisqu'il n'y a aucune garantie de maintien de tous les élèves de l'école de la Nouvelle-Cadie pour les années à venir.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.11 APPROBATION DE DIRECTIVE DE CHANGEMENT EN VERTU DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE - PROJET AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT DU 34, RUE DE LA FABRIQUE

ATTENDU QUE le règlement #337-18 sur la gestion contractuelle de la municipalité adopté en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal;

ATTENDU QUE la procédure de modification des contrats prévue à l'article 26 de ce règlement;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la directive de changement pour le projet d'agrandissement du 34, rue de la Fabrique.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve la directive de changement au contrat suivant : Agrandissement du 34, rue de la Fabrique Est.

OBJET DE LA MODIFICATION	COÛT IMPLIQUÉ
DIRECTIVE A-3 Isolation salle des poupons existante	9 821,19 \$
TOTAL :	9 821,19 \$

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-130-00-714-00 et financée par le règlement d'emprunt # 377-23 décrétant une dépense et un emprunt de 1 213 413 \$ pour les travaux d'agrandissement du 34, rue de la Fabrique Est.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.11 ADJUDICATION CONTRAT – RÉPARATION 30, RUE DE LA FABRIQUE EST – TRAVAUX INTÉRIEURS

ATTENDU le rapport suite à l'inspection des installations municipales du 23 janvier dernier par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec a permis de déceler certains changements à apporter afin d'améliorer la sécurité des différents bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE la Municipalité doit apporter certains correctifs au bâtiment du 30, rue de la Fabrique Est nécessitant des interventions par un entrepreneur;

ATTENDU QUE l'usage futur du bâtiment du 30 rue de la Fabrique Est sera déterminé au cours des prochains mois;

ATTENDU QUE des travaux de rénovations seront envisagés afin de répondre au nouvel usage du bâtiment;

ATTENDU QUE les travaux de rénovations de mises aux normes demandé par l'assureur pourront être faits simultanément avec les travaux d'aménagement et conformément à l'usage déterminé pour ce bâtiment;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QU'une demande de prolongation doit être soumise à l'assureur afin de permettre les travaux d'aménagement et de mises aux normes soit effectués simultanément, une fois que l'usage futur du bâtiment aura été déterminé, et ce après le 30 septembre 2024.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Sujet : Demande date de rencontre d'informations - éoliennes

Le Maire, Monsieur Gilles Nadeau, prendra l'initiative de fixer une date de rencontre et invitera les promoteurs et d'autres intervenants.

Les informations concernant cet événement seront diffusées dans les différents médias locaux et sur le panneau d'affichage lorsque la date sera confirmée.

6.2 DEMANDE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTQ) – INSTALLATION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE SUR LA ROUTE 279

ATTENDU QUE la sécurité des piétons et usagers de la route est une priorité pour la municipalité de Saint-Gervais;

ATTENDU QUE la nécessité d'améliorer la sécurité routière sur la route 279, fréquemment empruntée par les résidents et les visiteurs de la région;

ATTENDU l'importance de prévenir les accidents de la circulation et de dissuader les excès de vitesse;

ATTENDU QUE l'installation d'un radar pédagogique pourrait sensibiliser les conducteurs à respecter les limitations de vitesse et à adopter un comportement responsable sur cette voie.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité fasse une demande auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'installation d'un radar pédagogique sur la route 279, aux fins de prévention et de sécurité routière.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.1 ADJUDICATION DE CONTRAT CLÔTURE-TERRAIN DE BALLE

ATTENDU QUE dans le cadre du projet d'agrandissement et de réfection du Centre socio-culturel, une demande de prix a été lancée pour le rehaussement de la clôture du terrain de balle

du Centre socio-culturel situé au 176, rue Nadeau;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix et que trois (3) soumissions ont été reçues pour ce contrat.

ENTREPRISES	PRIX (EXCLUANT LES TAXES)
Clôtures Nordik – Clôtures Orléans # JFC-1812	42 747.60 \$
Clôtures Nordik – Clôtures Orléans # AT-18345	56 850.00 \$
Clôtures Colbo	45 298.00 \$

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Gervais octroie à la firme Clôtures Colbo inc le contrat de rehaussement de la clôture du terrain de balle du Centre socio-culturel au montant de 45 298.00 \$ (taxes en sus) conformément aux termes de son offre, en reconnaissant les avantages et valeur ajoutée que cette entreprise apporte au projet.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-701-20-722-00 et financée par le règlement d'emprunt # 378-23 décrétant une dépense et un emprunt de 7 368 719 \$ pour les travaux de réfection et d'agrandissement du Centre socio-culturel.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11.1 LIEN ROUTIER INTERRIVES À L'EST

ATTENDU QUE la nécessité d'établir un nouveau lien reliant la rive nord et la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'est de Québec ;

ATTENDU QUE le dossier du transport dans la capitale concerne des acteurs qui vont au-delà de la Communauté métropolitaine de Québec ;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la région de Chaudière-Appalaches et de l'Est du Québec constituent une part intégrante de la zone d'influence de la Capitale-Nationale et devraient participer activement aux discussions sur le développement des transports et de la mobilité dans la région ;

ATTENDU QUE la Caisse de dépôt et placement du Québec déposera bientôt ses conclusions sur un réseau de transport structurant pour la région de Québec ;

ATTENDU QU'IL est crucial pour les organisations municipales de l'Est du Québec d'accéder à des infrastructures de transport structurantes afin de favoriser le développement économique et le tourisme de Chaudière-Appalaches ;

ATTENDU QUE l'importance du transport de marchandises dans le développement économique de la région et de tout le Québec ;

ATTENDU QUE l'état de vétusté des infrastructures interrives entre la région de Québec et Chaudière-Appalaches et les risques qu'elles représentent pour la stabilité économique de la région de Québec et de l'Est du Québec ;

ATTENDU QUE le besoin d'assurer des itinéraires sûrs et rapides pour les services d'urgence afin de garantir la sécurité des citoyens et citoyennes ;

ATTENDU QU'UN lien interrives à l'est contribuerait à une meilleure structuration de l'offre de transport collectif sur le territoire ;

ATTENDU QUE la nouvelle Coalition de l'Est pour un lien interrives vise à regrouper autant des MRC, des municipalités locales que des entreprises, des organisations ou des associations.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais demande au gouvernement du Québec :

DE soumettre et présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier inter rives à l'est de Québec.

DE transmettre la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable ainsi qu'aux représentants du gouvernement dans la région.

DE transmettre la présente résolution aux représentants de la Coalition de l'Est pour un lien interrives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11.2 ATTRIBUTION DES RÔLES DES ÉLUS POUR LES SOUS-COMITÉS

ATTENDU QUE Monsieur Nicolas Turcotte siège actuellement sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU) en tant que conseiller représentant et membre décisionnel dudit comité ;

ATTENDU QUE M. Turcotte est également propriétaire de bâtiments patrimoniaux visés par le règlement # 352-21 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour lequel le CCU est responsable de l'application ;

ATTENDU QUE tout membre doit mentionner tout conflit d'intérêts existants et se retirer des décisions et que M. Turcotte pourrait être placé en conflit d'intérêts au cours des prochaines séances du CCU ;

ATTENDU QUE qu'un membre du conseil municipal doit siéger au CCU ;

ATTENDU QUE M. Turcotte est en processus d'inscription pour la formation exigée par l'application du projet de Loi 16 (PL16) qui vise à adapter la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et pour laquelle chaque membre du CCU doit être inscrit ;

ATTENDU QUE M. Turcotte se retire temporairement de son rôle au sein du comité et qu'il reprendra son mandat à une date ultérieure ;

ATTENDU QUE M. Vincent Bilodeau a démontré son intérêt en tant que membre remplaçant temporaire au sein du CCU ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE M. Vincent Bilodeau soit nommé en tant que remplaçant temporaire de M. Nicolas Turcotte au sein dudit comité et que tous deux soient inscrits à la formation obligatoire des membres du comité.

QUE le préambule de cette résolution fait partie intégrante de la décision prise par le conseil.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 14 MAI 2024

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, TENUE LE MARDI **14 MAI 2024 À 18H30**, AU 150, RUE PRINCIPALE.

3.1 DÉCISION SUR LA DIRECTIVE DE CHANGEMENT EN VERTU DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE – PEINTURE DU BÂTIMENT SIS AU 227-229 RUE PRINCIPALE ET UTILISATION FUTURE DES LOCAUX

ATTENDU la résolution # 240207 d'adjudication de contrat de réfection du bâtiment sis au 227-229 rue Principale à l'entreprise Constructions Envergures inc.;

ATTENDU la réception du rapport de caractérisation de la peinture au plomb pour le bâtiment situé au 227-229 rue Principale, par le Groupe Gesfor confirme que toutes les peintures analysées dépassent la concentration en plomb;

ATTENDU qu'une peinture contenant du plomb et son substrat sont considérés comme des matières dangereuses représentant un risque pour l'environnement, lorsque la concentration en plomb obtenue à l'issue de l'essai de lixiviation est égale ou supérieure à 5 mg/L;

ATTENDU QU'une partie des travaux devront s'effectuer en situation de travaux à risques élevés et que les occupants et les travailleurs devront être protégés;

ATTENDU QUE les risques sont reliés lorsqu'il y a manipulation des zones peintes caractérisées par le rapport d'expertise;

ATTENDU QUE tous les travaux n'affectant pas la toiture ou la peinture peuvent être poursuivis tel que mentionnés par l'entrepreneur.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU D'exiger à l'entrepreneur de poursuivre la réalisation de tous les travaux ne touchant pas la peinture des bâtiments et n'affectant pas la sécurité des occupants et travailleurs.

DE faire appel à des services professionnels juridiques pour s'assurer du respect du contrat tel que présenté dans l'appel d'offres jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

D'informer les occupants des locaux quant aux procédures qui seront mises en place pour assurer la sécurité de ces derniers.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-130-00-715-00 et financée par l'aide financière du programme de soutien en milieu municipal et patrimoine immobilier PSMPPPI ainsi que par les excédents affectés et non affectés pour les travaux de réfection du bâtiment sis au 227-229 rue Principale.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.1 AVIS D'UN POSTE VACANT DE CONSEILLER MUNICIPAL

Conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe informe les membres du conseil municipal que le poste # 5 de conseiller municipal est désormais vacant.

5.2 ÉLECTION PARTIELLE – DATE DE SCRUTIN

ATTENDU QU'UNE élection partielle doit être tenue puisque le siège de conseiller municipal du POSTE # 5 est présentement vacant ;

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe informe les membres du conseil municipal, en vertu de l'article 339 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, que la date retenue pour la tenue du scrutin est le 15 septembre 2024.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil prenne acte des informations soumises par la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

QUE le Conseil autorise la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à effectuer les dépenses nécessaires à la tenue de cette élection partielle.

QUE la dépense soit comptabilisée aux postes budgétaires suivants : 02-140-00-454-00 et 59-152-10

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Pour consulter le document ci-dessus : www.saint-gervais.ca

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2023 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

1. RAPPORT FINANCIER

Afin de se conformer aux dispositions du Code municipal du Québec, article 176.2.2, il est de la responsabilité du maire de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente tel que rédigé par le vérificateur externe. Le rapport a été présenté au conseil lors de la réunion régulière du 7 mai dernier.

C'est avec plaisir, au nom du conseil municipal, que je vous présente les grandes lignes de ce rapport.

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 3 933 412\$. Les charges totales ont été de 3 916 558\$, pour un léger surplus de 16 854\$. Toutefois, en tenant compte de différentes écritures comptables, la municipalité a dégagé un excédent de 466 989\$ pour l'année 2023. De cet excédent, nous devons soustraire le montant de la vente de terrains (environ 450 000\$) qui est destiné à rembourser l'emprunt pour le développement Lapierre, phase 3.

Le total des excédents au 31 décembre 2023 est de 3 612 517\$. De ce total, est inclus le montant de 1 537 713\$ qui est déjà affecté pour des investissements prévus (ex. aqueduc et égout, presbytère, CPE, fonds de roulement et remboursement de l'emprunt de la phase 2 du développement Lapierre), montant affecté au budget 2024. Ce qui laisse des excédents non affectés de 2 074 804\$. Ce montant est disponible pour de nouveaux projets, pour bonifier certains projets en cours et pour pallier des dépenses imprévues. L'avantage de disposer d'excédents financiers, nous donne la possibilité d'effectuer des investissements en minimisant autant que possible l'impact sur votre compte de taxes. Soyez assurés que ces fonds seront utilisés de manière réfléchie et responsable.

2. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 7 mai 2024, la Firme Lemieux-Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L., a présenté les états financiers 2023 au conseil municipal après avoir effectué leur audit selon les normes reconnues au Canada; voici l'opinion émise : à notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Gervais au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Il est clair que la municipalité de Saint-Gervais est en très bonne situation financière et vous pouvez être assurés que

votre conseil municipal continuera à maintenir cette direction. Le rapport financier complet est disponible sur le site internet de la municipalité au www.saint-gervais.ca.

3. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS(ES) EN 2023

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux qui prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention sur la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal, voici la rémunération des élus(es) pour 2023. Le traitement de base du maire a été de 12 860,92\$ imposable et le traitement de base des conseillers(ères) fut de 4 796,68\$ imposable. À cela s'ajoute une allocation pour les frais de représentation égale à la moitié de la rémunération de base. Cette allocation est partiellement imposable selon le palier de gouvernement. De plus la rémunération du maire pour les réunions et les comités de la MRC de Bellechasse totalisent 2 378,76\$ imposable et 1 189,40\$ non imposable.

4. RESSOURCES HUMAINES

L'année 2023 a été marquée par des changements de personnel au service de l'urbanisme, aux finances et à la voirie. Ces changements ont apporté leur lot de défis et d'ajustements pour les nouvelles ressources et un accompagnement personnalisé de la part des personnes en place. Nous avons aussi fait appel à des ressources externes pour répondre à certains besoins.

5. REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les membres du conseil qui ont apporté leur contribution par des discussions franches, leur analyse des dossiers et leur implication dans différents comités. Merci à notre directrice générale, Mme Johanne Simms, pour sa grande disponibilité et l'intérêt qu'elle porte à tous les dossiers. Merci enfin à tout le personnel de la municipalité qui voit quotidiennement au bon fonctionnement de l'ensemble des services.

6. ATTRIBUTION DES CONTRATS EN 2023

Vous pouvez retrouver la liste des contrats de 25 000\$ et plus et la liste des fournisseurs de la municipalité dont les achats de plus de 2 000\$ totalisent plus de 25 000\$ au cours de l'année sur le site internet de la municipalité au www.saint-gervais.ca.

7. RÉALISATIONS EN 2023

Voici les principales réalisations effectuées en 2023. Certaines ont pu bénéficier de subventions que vous retrouverez entre parenthèses :

- Négociation avec le ministère de la Famille pour l'agrandissement du CPE;
- Retour en appel d'offres pour l'agrandissement du CPE suite à l'acceptation de l'ajout de 21 places;
- Réalisation des plans et devis et appel d'offres pour la rénovation de l'extérieur de l'ancien presbytère (subvention PSMMPI à 50%);
- Réalisation des plans et devis et appels d'offres pour l'agrandissement et la mise aux normes du Centre socio-culturel. Début des travaux en octobre 2023 (subvention PRACIM à 65%);
- Finalisation des infrastructures pour les nouvelles rues Jean-Paul et Guy-Pouliot et début des ventes de terrains;
- Amélioration des équipements et de l'installation électrique au Parc la Promenade-des-Sœurs (subvention PRIMADA à 80%);
- Aménagement et installation de blocs sanitaires aux parcs du Repos et du Rocher (subvention PRIMADA à 80%);
- Acquisition du bâtiment du 30, rue de la Fabrique Est, destiné à y accueillir le Bogym;
- Au niveau de l'entretien des routes, du pavage a été réalisé sur certaines sections du 1^{er} Rang Est et Ouest ainsi qu'à l'intersection de la route Saint-Pierre et du 3^e Rang (subvention TECQ);
- Au niveau des travaux publics, acquisition d'une tondeuse;
- Remplacement du séparateur d'huile dans le garage municipal (subvention PRABAM à 100%);
- Améliorations apportées au bureau municipal et salle du conseil (subvention PRABAM à 100%);

Pour conclure, comme vous le constatez, l'année 2023 fut très bien remplie. La situation financière de la municipalité est très bonne et de nombreux projets ont été réalisés ou amorcés en 2023 et se poursuivent en 2024. Cela témoigne de notre dynamisme en tant que municipalité et nous sommes à l'écoute des besoins de l'ensemble de nos citoyens. Si le passé est garant de l'avenir, vous pouvez être assurés que votre conseil municipal sera vigilant pour voir au développement de notre collectivité.

Gilles Nadeau, maire

FERMETURE DE BUREAU MUNICIPAL

POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET LA FÊTE DU CANADA

Le lundi 24 juin 2024 pour la Fête nationale du Québec

Le lundi 1^{er} juillet 2024 pour la Fête du Canada

LOGEMENT À LOUER

Un logement de 5 1/2 chauffé, éclairé sera disponible à la Villa L'Assomption à Saint-Gervais, situé au 2^e étage de l'immeuble au 72 A, rue Saint Étienne.

Il sera libre à partir du 20 juin. Le loyer mensuel est de 650 \$/mois.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Monsieur Bertrand Lapierre au 418 887-6108.

REPENSONS NOTRE UTILISATION DES LINGETTES

Nous souhaitons vous sensibiliser à un problème majeur qui affecte notre station d'épuration des eaux usées. Les lingettes jetées dans les toilettes obstruent notre canalisation et entraînent des frais considérables pour le nettoyage et l'offre réparation. Malheureusement, ces lingettes ne sont pas recyclables: ce qui provoque des bouchons dans nos canalisations et perturbe le bon fonctionnement de nos infrastructures.

La municipalité vous encourage vivement à ne pas jeter vos lingettes dans la toilette. Nous vous invitons à considérer l'empreinte que ces lingettes laissent sur notre environnement. En adoptant de bonnes pratiques et en disposant correctement des lingettes usagées dans les poubelles, vous contribuez activement à la préservation de nos infrastructures et à la protection de notre belle municipalité.

Votre implication peut faire la différence.

Merci de votre collaboration.

SERVICE D'URBANISME DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Chers résidents,

Pendant la période estivale, le service d'urbanisme de la municipalité est sollicité par un grand nombre de demandes de permis et d'informations. Nous sommes enchantés de pouvoir vous assister dans la concrétisation de vos projets. Pour améliorer l'efficacité du traitement de vos demandes durant cette période de forte affluence, nous vous prions de prendre connaissance des informations suivantes :

Pour nous permettre de vous aider efficacement et pour faciliter le traitement de vos demandes, il est essentiel de nous fournir le maximum d'informations pertinentes.

PRISE DE RENDEZ-VOUS :

Pour rencontrer le responsable de l'urbanisme, vous devez obligatoirement :

- Compléter un court formulaire disponible à l'accueil du bureau municipal ou
- Envoyer un courriel à urbanisme@saint-gervais.ca.

DÉLAI DE TRAITEMENT :

Le délai maximal pour l'émission d'un permis, à compter de la date de réception de la demande et des informations nécessaires, est de 30 jours. Nous comprenons que vous souhaitez suivre l'état d'avancement de votre demande, cependant, nous vous encourageons à attendre notre réponse sans multiplier les appels téléphoniques. Soyez assurés que nous traitons vos demandes dans les plus brefs délais.

SOUSSION DE DEMANDE EN LIGNE :

Il est également possible de soumettre votre demande de permis via notre site internet www.saint-gervais.ca, sous l'onglet "Services aux citoyens".

*IMPORTANT (DEMANDES EN LIGNE) :

Les demandes de permis effectuées par le portail en ligne ne vous autorisent pas à débiter vos travaux tant que le permis n'a pas été émis. Votre demande peut être refusée si elle ne respecte pas les dispositions en vigueur.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

RAPPEL 2^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES, LE 20 JUIN 2024

Vous pouvez payer de différentes façons:

- Nous vous suggérons de vous inscrire au paiement préautorisé, considérant le nombre de versements permis. Veuillez remplir le Formulaire De Paiement Préautorisé et nous le transmettre par télécopieur, par courriel ou directement au bureau municipal, accompagné d'un chèque personnel avec la mention « SPÉCIMEN »;
- Par internet sur les sites des institutions financières, assurez-vous d'inscrire votre numéro matricule comme numéro de référence. La Municipalité est inscrite comme fournisseur

dans la catégorie « Municipalités » sous l'appellation Municipalité Saint-Gervais – Taxes.;

- Au comptoir de service ou guichet automatisé de la plupart des institutions financières;
- Argent comptant directement au comptoir du bureau municipal selon l'horaire habituel;
- Chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Gervais, directement au comptoir du bureau municipal selon l'horaire habituel, par la poste ou dans la boîte postale extérieure situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais;
- Par carte de débit.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez de plus amples informations soit par téléphone au 418 887-6116 ou par courriel à : info@saint-gervais.ca

PROGRAMME: SERPUARIENS

La municipalité de Saint-Gervais fait partie des points de dépôts officiels de : Recycler MES électroniques/ Serpuariens.

La population peut avoir l'esprit tranquille, les produits électroniques sont recyclés dans le respect de l'environnement. Ceux-ci contiennent beaucoup de matières qui doivent être récupérées et recyclées.

Les points de dépôt sont :

En période estivale : Écocentre de Saint-Gervais, situé au 339, rue Principale, Saint-Gervais

En période hivernale : Garage municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais

Consulter la liste des produits acceptés, directement sur le site internet au : www.saint-gervais.ca

Un nouvel outil pour mieux informer la population sur l'évaluation foncière



La MRC de Bellechasse s'est dotée d'un nouvel outil afin de transmettre de l'information relative au rôle d'évaluation foncière. Il s'agit du rôle en ligne.

Cette nouvelle plateforme est accessible sur le site Web de la MRC au www.mrcbellechasse.qc.ca dans la section « Pour les citoyens », sous l'onglet « Évaluation foncière – rôle en ligne ».

Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation?

Un rôle d'évaluation est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle, à une date précise. Il constitue un élément de base du régime fiscal municipal et scolaire au Québec.

Visitez notre site Web pour découvrir ce nouvel outil simple et convivial! Si vous avez des questions, communiquez avec nous au 418 883-3347.



Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse
VOUS INFORME



Trousse pour mieux comprendre et reconnaître l'âgisme et l'autoâgisme



L'âgisme apparaît lorsque l'âge est utilisé pour catégoriser et diviser les gens d'une façon qui entraîne une discrimination, des conséquences négatives, des désavantages et des injustices. Il est visible dans les attitudes négatives ou par des gestes qui contribuent à l'exclusion sociale des personnes aînées.

Le contenu de la trousse permet de mieux comprendre et reconnaître l'âgisme et l'autoâgisme (l'âgisme envers soi-même). Vous pouvez consulter cette trousse au www.cisssca.com/agisme ou en utilisant le code QR.

Cette trousse est une initiative de La Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches en collaboration avec le CISSS de Chaudière-Appalaches qui ont travaillé conjointement à la création d'une page Web destinée à la population.



17 AOÛT 2024



TOURNOI DE GOLF
SAINT-GERVAIS

FORMULE SHOTGUN

Départ à 7h et départ à 12h30

**TOURNOI, VOITURETTE,
COCKTAIL DINATOIRE,
SOIRÉE ET ANIMATION.**

PRIX NON-MEMBRE: 100 \$

PRIX MEMBRE: 85 \$

Animations sur plusieurs trous,
DJ en soirée et remise de plusieurs prix
et forfaits.

Soirée pour les golfeurs seulement
de 19 h à 21 h et peut-être encore plus tard!

INSCRIPTION : PLATEFORME QIDIGO
À PARTIR DU 10 JUIN
JUSQU'AU 19 JUILLET 2024

INSCRIPTION TARDIVE : 10 \$ SUP./JOUEUR

Info: 418 887-3732

direction.loisirs@saint-gervais.ca

PLAN DE COMMANDITES



TOURNOI DE GOLF
SAINT-GERVAIS

L'OPEN

MOINS DE 200 \$

- Logo de l'entreprise affiché dans la présentation diffusée durant la soirée.

LE CHAMPIONSHIP

200 \$ À 499 \$

- Logo de l'entreprise affiché dans la présentation diffusée durant la soirée.
- Réseaux sociaux.
- Mention de votre contribution dans le discours d'ouverture.

LE MASTER

500 \$ ET PLUS

- Commandite d'un trou sur le parcours.
- Présence d'une affiche (4x6 pieds max.) sur le trou.
- Logo de l'entreprise affiché dans la présentation diffusée durant la soirée.
- Réseaux sociaux.
- Mention de votre contribution dans le discours d'ouverture.

LE SIGNATURE

500 \$ ET PLUS

- Commandite pour l'animation sur un trou avec les bénévoles ou le personnel fourni par l'entreprise.
- Certificat-cadeau d'un restaurant d'une valeur de 150 \$ donné en votre nom (payé par le tournoi)
- Présence d'une affiche (4x6 pieds max.) sur le trou fourni par l'entreprise.
- Logo de l'entreprise affiché dans la présentation diffusée durant la soirée.
- Publication solo pour l'annonce de votre animation sur le trou (on peut fournir des idées d'animation)
- Mention de votre contribution durant la soirée.

PROGRAMMATION estivale 2024

OUVERTURE DE LA PISCINE 22 JUIN

FÊTE NATIONALE 23 JUIN

Dans le stationnement du Centre Socio-Culturel.
Activités dès 8h30.
Feu de joie et chansonniers dès 20h.
Feux d'artifices dès 21h30.

PARTY MOUSSE 23 JUIN 13H À 18H

TOURNOI BALLE MINEURE MATHIEU ROY 8 AU 14 JUILLET

Tournoi de balle rapide organisé
par la balle mineure.
Parties sur les terrains de Saint-Gervais.

LES JEUDIS SHOW 4 - 11 - 18 - 25 JUILLET

Spectacles à tous les jeudis présentés
dans le Parc Historique de la
Promenade-des-Soeurs.
19H À 21H

GUERRE DE FUSILS À L'EAU À LA PISCINE 13 JUILLET

BEACH PARTY À LA PISCINE 27 JUILLET

Objets flottants, hot-dog
et pop corn.

CHAMPIONNAT CANADIEN 6 AU 11 AOÛT

Championnat de balle rapide U17
masculin. Parties sur les terrains
de Saint-Gervais et Honfleur.

TOURNOI DE GOLF 17 AOÛT

Départ à 7h et 12h30.
Soirée pour les golfeurs dès 19h à l'Âge d'Or

LE MARCHÉ DU COEUR DE BELLECHASSE 7 SEPTEMBRE

Dans le Parc Historique de la
Promenade-des-Soeurs.

POUR INFORMATIONS

Consulter la page Facebook @Loisirs Saint-Gervais
T : 418 887-3732 loisirs@saint-gervais.ca

LES JEUDIS SHOW

4 JUILLET 2024
LISE LAVERDIÈRE
DE 19 H À 21 H

11 JUILLET 2024
MARCO
ROBIDOUX
DE 19 H À 21 H

18 JUILLET 2024
ROCH ET HÉLÈNE
DE 19 H À 21 H

25 JUILLET 2024
AKWAN
DE 19 H À 21 H



PARC HISTORIQUE
DE LA PROMENADE-DES-SOEURS
LES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS

FÊTE NATIONALE

23 JUIN 2024

Stationnement du Centre Socio-Culturel
176, rue Nadeau, Saint-Gervais

8h30 à 20h Tournoi de balle familiale

À partir de 13h Tournoi de beach Volley

Diner jusqu'en soirée Service de restauration

13h à 17h Party mousse

18h à 21h Maquillage pour enfant

19h Bingo extérieur

20h Feu de joie

20h15 Olivier Bourassa
Chansonnier

21h Hubert Ouellet
Chansonnier

20h30 à 21h15 Activité d'astrologie

21h30 Feux d'artifice



 LOISIRS SAINT-GERVAIS

Info: 418 887-3732 loisirs@saint-gervais.ca

CET ÉTÉ, JE SÉCURISE MA PISCINE

Votre
gouvernement

Québec 

"FÊTE NATIONALE
"QUÉBEC" 

Québec 


Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Bonjour,
Veuillez prendre note que toutes nos activités hivernales: cartes: les mardis et jeudis, les matinées-café du mercredi ainsi que la danse du vendredi reprendront à l'automne. Nous vous tiendrons informés.
Vous voulez réserver une salle de l'Âge d'Or, adressez-vous à Gilles Nadeau au 418 887-6718 ou cell: au 581 997-3886.
Suite à notre dernière assemblée générale, les tâches des officiers n'ont pas changé:

Président : Gilles Nadeau ;
Vice-prés.: Dominic Roy ;
Sec-trés : Raymond Nadeau
Administrateurs : Olive Dion,
Claudette Dion, René Goulet
et Gaétan Beaupré.

Nous travaillons très fort pour organiser des cours de danse country à Saint-Gervais, pour l'automne; de plus amples informations vous seront communiquées dans la prochaine édition du Gervaisien.

AMATEURS DE PÉTANQUE RECHERCHÉS

La saison de pétanque est commencée depuis la mi-mai.

Nous sommes à la recherche de joueurs avec ou sans expérience qui désirent faire de l'exercice, faire de nouvelles rencontres dans un climat amical et de camaraderie.

Pas de boules? Pas de problème, nous pouvons vous en passer, le temps que vous décidiez si vous aimez la pétanque ou non.

Aucune compétition sauf amicale. Aucune obligation de présence, les équipes sont reformées à chaque jour de jeu en fonction des joueurs présents. Une seule exigence, celle d'apporter votre bonne humeur et une dose d'humour.

Les soirées habituelles sont les lundis, mercredis et vendredis à 18h30 au Parc historique de la Promenade-des-Sœurs et ce, en fonction de la participation de Dame Nature.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Raymond Nadeau au 418 916-4100.

Bienvenue à tous, bonne saison et bon été.



INFORMATION ET RÉSERVATION | **ESTELLE LATULIPE**
418 928-2006
Détenteur du permis du Québec | André Desrochers | 1 877 519-1488

À la folie!

Samedi 10 août 2024
THÉÂTRE D'ÉTÉ À LA FOLIE !
Au Théâtre des Grands Chênes

  **1 jour | 1 repas**

209\$
Par pers.

Inclusions

- ✓ Transport en autocar de luxe
- ✓ 1 repas
- ✓ Services d'un guide accompagnateur
- ✓ Activités au programme
- ✓ Taxes et frais de services
- ✓ FICAV

Ce forfait n'inclut pas : Repas non mentionnés -
Pourboire au guide et chauffeur

Paiement complet requis à la réservation.
Frais d'annulation de 50\$ à partir du **11 juin 2024.**

Pour des raisons techniques, l'itinéraire ainsi que l'ordre des activités peuvent être modifiés. Les conditions générales de Groupe Voyages Québec s'appliquent. Visitez le [conditions.gvq.ca](https://www.gvq.ca)

Départ en direction de Kingsey Falls

En après-midi, arrivée dans la région du Centre-du-Québec. Embarquez pour une journée 100% Kingsey Falls. Plongez dans la beauté naturelle du **parc Marie-Victorin**, plus grand jardin écologique du Canada, lors d'une visite guidée qui dévoilera les secrets de ses jardins et de sa biodiversité exceptionnelle. Souper dans un restaurant de la région. En soirée, installez vous confortablement au **Théâtre Kingsey** et assistez à la **pièce de théâtre «À la folie !»**, une comédie mêlant humour, imitations, relations familiales tordues, maladie (oui, oui!) et grandes chansons. Charles (Guy Richer), un animateur fêtard et immature, découvre avec horreur qu'il devra malgré lui s'occuper de sa vieille mère (Louise Deschâtelets) atteinte d'Alzheimer. Que fera le boomer bohème coincé entre sa mère grincheuse, sa fille insolente (Charlotte B. Reichhold) et une infirmière déstabilisante (Sandra Dumaresq), lui dont le seul talent est de faire rire en imitant de vieux chanteurs? Pourtant la magie de la musique fera des miracles! Imitations de Jean-Pierre Ferland, Julien Clerc, Gilbert Bécaud, Cat Stevens, Michel Louvain, Plume Latraverse, Richard Desjardins, Joe Dassin, Tom Jones, Serge Lama, Félix Leclerc, Charles Trenet, Frank Sinatra, etc. Retour vers votre localité. S

Bonjour,

Sous le thème "Fières de notre travail accompli", notre dernière rencontre a eu lieu le 5 juin 2024 avec la tenue de l'Assemblée générale annuelle. Prendre note que c'est le temps également de renouveler votre carte de membre.

La prochaine réunion se tiendra début septembre 2024. Pour celles qui veulent tisser, le local sera toujours disponible sur demande.

Le recrutement se poursuit tout au long de l'année au coût de 35 \$ incluant la revue l'Actuelle. Il est à noter que vous pouvez assister à une de nos réunions sans être membre.

Communiquez avec Liette Lemieux au 418-208-0778 ou Louise Bouchard au 418 805-2910.

Louise Chayer, Resp. Comité Communications.

CERCLE DE FERMIERES – SUBVENTION PNHA

C'est le 21 mai dernier que les membres du Conseil d'administration local ont pu accueillir Mme Dominique Vien, députée fédérale de Bellechasse-Les Etchemins-Lévis, pour une prise de photo, suite à l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés au montant de 21 381\$.

Ce montant a permis l'achat de 3 métiers de table, 1 bobineuse électrique, 3 ordinateurs portables, 3 Chrome Book et une imprimante laser qui serviront à offrir gratuitement des formations en tissage de base et en informatique dès cet automne.

Le but de ces formations est de :

- Préserver la transmission du patrimoine artisanal envers la jeune relève.
- Favoriser le recrutement.

- Former et informer nos aînés en notions informatiques de base donnant accès aux réseaux sociaux et aux transactions financières et autres sujets souhaités.
- Favoriser les rencontres et les échanges intergénérationnels.
- Rester actif et permettre un vieillissement en santé.

À l'issue de ces formations, les métiers étant portatifs permettront le tissage à la maison, et les outils informatiques serviront aux membres du Conseil d'administration local dans leurs tâches.



De gauche à droite: Johanne Turcotte, Liette Lemieux, Dominique Vien, Brigitte Lapointe, Olive Dion, Louise Bouchard et Louise Chayer.

BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le 26 juin au Centre Communautaire de Saint-Lazare.

Plus de 3,000 \$ en prix.

Début du Bingo 19h, les portes ouvriront à 18h.

Réservé aux 18 ans et plus.

Pour info: Patrice Fournier 418 883-2128



LES MINUTES DE PHILIBERT

39: LES CHEVAUX

Jadis essentiel ou presque, le cheval servait au travail et au transport puis, au 20e siècle, il s'est fait détrôner par les moteurs à combustion et électriques. Relégués aux loisirs, les chevaux se font plus rares aujourd'hui à Saint-Gervais.

LES CHEVAUX AU CANADA

En excluant les chevaux envoyés en Acadie en 1612, le premier cheval arrive en Nouvelle-France en juin 1647, cadeau offert au gouverneur Montmagny par la Compagnie des Habitants. Le 16 juillet 1665, le Marie-Thérèse arrive à Québec avec à bord un contingent de 80 Filles du roi et 70 travailleurs, mais aussi le premier groupe équin envoyé par le roi Louis XIV, soit douze bêtes exténuées d'un voyage qui a duré plus de deux mois. Les Hurons campés près du fort Saint-Louis les appelaient les « orignaux de France », étonnés de la docilité des bêtes. Mère Marie de l'Incarnation écrit en 1667 que le roi vient de leur envoyer « deux belles juments et un cheval, tant pour la charrue que pour le charroi ». En 1670, le monarque envoie à nouveau une douzaine de chevaux dans la colonie, destinés à l'élite. Le 11 février 1671, le ministre Colbert écrit à son intendant Jean Talon « Je tiendrai la main à ce qu'il soit envoyé au Canada des cavales et ânesses afin de multiplier ces espèces si nécessaires à la commodité des habitants ». Ces bêtes se reproduisent si bien qu'on en compte plus d'un millier en Nouvelle-France vers 1700. En août 1749, le savant suédois Pehr Kalm écrit : « Tous les chevaux canadiens sont forts, vifs, bien faits, aussi grands que nos chevaux de cavalerie et d'une race importée de France. Les habitants ont coutume de couper la queue à leurs chevaux, ce qui est une vraie cruauté [...]. On se plaint généralement que le peuple de la campagne commence à élever un si grand nombre de chevaux que les bestiaux manquent de fourrage en hiver ». Un rapport du général Murray, en 1765, indique que le Canada compte alors 12 757 chevaux. En 1784, le district de Québec compte à lui seul 9166 chevaux, soit presque le tiers de tous les chevaux de la Province. L'historien et musicien Ernest Gagnon raconte à la fin du 19e siècle qu'il avait entendu, lorsqu'il était tout jeune, un capitaine de la garnison de Sorel qui disait qu'il avait été arrêté par une affreuse tempête et laissé à ses chevaux pursang le soin de continuer le chemin avec des « Marche donc! »; seuls des chevaux canadiens pouvaient garder la route par un temps et des chemins pareils.

LES STATISTIQUES LOCALES

Le recensement de 1831 mentionne 837 chevaux dans le grand Saint-Gervais, entité qui compte en tout 4214 personnes dispersées dans 668 maisons habitées sur un territoire qui n'est pas encore charcuté pour former Saint-Lazare, Saint-Raphaël et Saint-Nérée. En moyenne, il y a un cheval pour cinq personnes, ou douze chevaux pour dix maisons. En 1851, la municipalité, plus petite, compte 542 chevaux, de tous âges, et 3133 habitants dispersés dans 405 maisons habitées. En moyenne, il y a un cheval pour environ six personnes, et plus de treize

chevaux pour dix maisons, ce qui est un peu plus en proportion puisque les fermes sont bien établies tandis que les parties les moins défrichées sont assujetties aux nouvelles paroisses. En 1871, les deux divisions du recensement cumulent 530 chevaux de tous âges pour 2421 personnes réparties dans 368 maisons habitées et 466 familles. La moyenne est assez semblable aux précédentes, avec un cheval pour cinq personnes, et plus de quatorze chevaux pour dix maisons.

En 1931, la population chevaline commence son déclin avec 459 têtes, soit une moyenne d'un cheval pour quatre personnes, baisse du cheptel équin mais aussi de la population qui tend à s'installer en milieu urbain. En 1939, d'après l'inventaire des ressources naturelles et industrielles du comté de Bellechasse, Saint-Gervais est à la tête des municipalités de Bellechasse avec 460 chevaux sur son territoire, suivie de près par Saint-Charles et Saint-Raphaël qui en ont 450 chacune, les autres municipalités étant sous les 400. Saint-Gervais compte, à part un éleveur de chevaux de race pure qui en est à ses débuts, quatre étalons enregistrés dans les races « Canadien », « Percheron », « Clyde » et « Standardbred », et plus de cent juments d'élevage croisées. Cent poulains ont été élevés et 25 ont été importés. Selon l'avis des inspecteurs du gouvernement, on pourrait économiquement y élever assez de chevaux pour les besoins locaux et même pour la vente dans la région. L'arrivée des tracteurs venait freiner cette réamorçage d'élan.

DES COURSES

Le Gazette de Québec du mardi 4 septembre 1838 nomme les gagnants des courses de chevaux tenues le jour précédent sur les plaines d'Abraham, par un temps magnifique. Le prix des « bonnets rouges » a été gagné par le cheval de M. Gosselin, de Saint-Gervais.

L'Électeur du 30 septembre 1885 rapporte les courses de chevaux tenues le lundi 28 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, sur l'hippodrome de M. Pierre Bacon, président du Club de courses de Montmagny. Il y avait une foule considérable venue de toutes les paroisses de la région pour assister à cette activité, une première dans le district de Montmagny. La course la plus émouvante a été sans contredit celle des « coureurs » au cours de laquelle quatre chevaux sont entrés en lice, la jument de M. Romuald Têtu de Saint-Gervais l'emportant sur les trois autres.

Le Soleil du 10 juillet 1909 annonce les grandes courses de chevaux du mardi 13, à 1 heure sur la piste de Saint-Gervais. Les catégories sont ainsi divisées : « trot » et « amble » dans les classes 2.20 [2 minutes et 20 secondes par mille de distance parcourue] et 2.40. Les prix seront proportionnels aux recettes; l'admission est de 15 ¢ par personne.

ORAGE MORTEL

Le journal La Minerve du 10 juillet 1843 dresse le bilan des violents orages survenus un peu partout au Québec au cours des derniers jours. À Saint-Gervais, deux bâtiments ont été renversés, tuant cinq chevaux et deux vaches.

LONGÉVITÉ

Le journal Le Canadien du 11 décembre 1844 mentionne que Mme Quirouet [Catherine McKenzie], veuve de l'honorable François Quirouet décédé récemment à Saint-Gervais, possède un cheval de 38 ans qui est gras et vigoureux comme un poulain, et fait très bien le service de la ferme. Il n'est pas précisé sur quoi s'appuie pareille affirmation.

LE PLUS LONG CONVOI DE VOITURES HIPPOMOBILES

Le Journal de Québec du mardi 2 mars 1852 relate des événements de l'année précédente, à savoir l'ouverture d'un chemin dans le « township » de Buckland : il a nécessité cinq semaines de travaux à une quarantaine d'hommes qui ont coupé des arbres et aplani un sentier long de quatre lieues et demie [environ 23 kilomètres] en suivant les marques à partir de la huitième concession [8e Rang / Route des Abénaquis] et qui comporte douze ponts. Il ne reste que dix lieues [environ 50 kilomètres] pour joindre la frontière des États-Unis dans la vallée de la rivière Saint-Jean. Vers trois heures de l'après-midi, le groupe de travailleurs sortait de la forêt et une foule les attendait au huitième rang des concessions où quelques-uns ont fait leurs adieux. En tout, 96 voitures ont participé au défilé du retour, avec des feuilles d'érable à la bride des chevaux et aux mains de tous les passagers. Au passage, les habitants des concessions de Saint-Gervais sortaient de leurs maisons et répondaient aux cris de joie du cortège avec d'autres cris joyeux. La première halte était prévue devant l'église de Saint-Lazare, puis le second rendez-vous au presbytère de Saint-Gervais où le groupe a été accueilli avant de continuer vers Saint-Charles.

UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE RISQUÉE

L'Évènement du 15 juin 1882 évoque la déposition du charretier Jean Lemieux de Saint-Gervais, du marchand François-Xavier Bernard et du menuisier Philéas Gauthier qui viennent de déclarer, le 13 juin 1882 à Saint-Raphaël, qu'ils revenaient du « gravier de Saint-Raphaël » avec le candidat Guillaume Amiot, Bernard Lemieux puis Bernard Gauthier qui précédait à pied la voiture, vers onze heures du soir alors qu'il faisait très noir. Un coup de pistolet de fort calibre a été tiré sur la voiture et le cheval, à la limite de partir en peur, n'a pu être arrêté qu'à une distance considérable. Un second coup de feu a été tiré, effrayant à nouveau le cheval. Cet épisode n'a pas empêché le candidat Amiot de gagner ensuite ses élections malgré cette malencontreuse aventure.

UNE JUMENT DISPARAIT AU BRAS

Le journal L'Électeur du lundi 3 février 1890 passe l'annonce de Thomas Dion, cultivateur du milieu du Bras : « Une belle jument de quatre ans à vendre, garantie saine, au poil brun, cinq pieds de haut et trotte [le mille] en deux quarante » [deux minutes et quarante secondes, soit 14 km/h]. À peine trois ans plus tard, le jeudi le 2 mars 1893, ce même Thomas Dion ne trouve plus sa jument et voit sur sa grange un écriteau disant : « Je prends ton cheval pour quelques jours seulement, j'en ai absolument besoin pour aller à Québec, je te le remettrai dans quelques jours. » La même journée, le deuxième voisin constatait la disparition de son harnais. Dans les jours qui suivent, Dion cherche toujours son cheval et se rend à Québec

pour porter plainte. Il fait paraître une annonce dans le Journal des Campagnes du 9 mars. L'annonce décrit sa jument : elle mesure cinq pieds de haut, a le poil rouge, le crin noir mais peu de crin sur le cou, les quatre pattes brunes, des oreilles longues, et aussi un motton au dedans de la mâchoire du côté droit. L'affaire connaît une suite lorsque le journal Le Courrier du Canada du 10 mars 1893 mentionne que la police provinciale a été informée que le cheval volé à Thomas Dion a été vendu à Sainte-Marie-de-Beauce à un charretier du nom de Jalbert pour 25 \$.

UN CHEVAL QUI MÈNE LA BISBILLE

Le journal L'évènement du 14 septembre 1937 évoque la cause entre le marchand Jean-Baptiste-Wilfrid Roy et son assez proche voisin au sud, le cultivateur Joseph Lacasse, deux citoyens estimés de Saint-Gervais. Avec leurs avocats respectifs, Roy et Lacasse se sont rendus en Cour supérieure au sujet d'une transaction impliquant un cheval au printemps 1936, l'affaire ayant dégénéré. 17 ou 18 témoins sont venus à la barre et l'audience était composée d'une partie de la population de Saint-Gervais. Le juge a expliqué au défendeur Roy et à son avocat que le témoignage de Lacasse à une enquête hors cour ne l'avait pas satisfait et avait mené à divers procès. Roy a prétendu avoir vendu le cheval 75 \$ à Lacasse et qu'il devait y avoir échange l'automne suivant moyennant 60 \$. Subséquemment, Roy a intenté une poursuite contre Lacasse qui, accusé de parjure, a été acquitté le 15 juin 1936. Le jour même de l'acquittement, Roy a apposé à son magasin une immense affiche sur laquelle était écrit : « Le parjure a triomphé, l'honnêteté a succombé », des mots qui ont poussé Lacasse à lui réclamer, en avançant d'autres allégations, la somme de 902,10 \$ pour dommages réels, punitifs et exemplaires. Une entente de 50 \$ a été soumise, mais Lacasse, par son avocat, refusa. Le défendeur a mentionné que la petite affiche n'est pas demeurée plus d'une heure à l'endroit où elle était placée, mais la poursuite réclame le plein montant. La Cour a ajourné la cause.



Grégoire Breton sur son « Sulky » au circuit de course du Bras.

**DANS LE PROCHAIN BULLETIN :
LES PREMIÈRES
FAMILLES DE**



Steve Lemieux, grand gagnant de la tire de chevaux lourds lors du 17^e Festijoual tenu les 3 et 4 septembre 2011 à Saint-Gervais. La Voix du Sud.

SAINT-GERVAIS.

La Société historique de Bellechasse tient à mettre en valeur vos vieilles photos ou autres documents. Des archivistes professionnels peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites Internet <http://shbellechasse.com> et <https://centredarchives.shbellechasse.com>. Pour un prix modique, adhérez à la Société historique de Bellechasse et vous recevrez trois fois par année la revue Au fil des ans. Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, pierre.prevost@telus.net).



MARCHÉ DU COEUR DE BELLECHASSE

Samedi 7 septembre 2024

Au parc Historique de la Promenade des Soeurs

Programmation à venir!

Afficher sur la page Facebook du Marché et des Loisirs.

PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR LES EXPOSANTS
Du 3 juin au 14 juin via un Google Form.
Priorité accordée aux producteurs agroalimentaires.

Pour informations
418 887-5732 | marcheducoeurdebellechasse@hotmail.fr

 **Marché du Coeur de Bellechasse**

SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI dans Bellechasse

Accompagnement **GRATUIT** pour les résident.es de la MRC de Bellechasse de 16 ans et plus, sans limite d'âge

Contacte nos conseillères au 418 887-7117

- Rédaction de cv
- Préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Avec la participation financière de  Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI 13h30 à 15h30 **JEUDI** 18h30 à 20h30
MARDI 18h30 à 20h30 **SAMEDI** 9h à 11h

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LE LUNDI 24 JUIN 2024
- FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

NOUS JOINDRE:

Téléphone : 418 887-3628 ou biblio@saint-gervais.ca

FACEBOOK:

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page.

ADRESSE INTERNET DU RÉSEAU DE LA CAPITALE NATIONALE
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES :

www.reseaubibliocnca.qc.ca

FERMETURE ESTIVALE

La bibliothèque sera fermée en juillet. **La dernière journée de prêt sera le samedi 29 juin et nous serons de retour le lundi 29 juillet.** Nous vous invitons à venir chercher des livres pour vos lectures du mois de juillet avant la fermeture.

Il sera possible pour vous de faire des demandes de livres en juillet par le WEB en vous rendant à Mon dossier à l'adresse suivante : www.reseaubibliocnca.qc.ca ou nous laisser vos demandes dans la boîte vocale 418 887-3628 ou nous envoyer un courriel à biblio@saint-gervais.ca.

Aussitôt que nous aurons vos livres en main, une bénévole vous appellera pour prendre rendez-vous pour la cueillette.

Nous vous rappelons qu'il serait souhaitable de placer vos livres dans un sac et les déposer dans la chute à livres lorsque vous aurez fini de les lire pour nous permettre de les fournir à ceux qui les auront réservés.

Les bénévoles se rendront régulièrement à la bibliothèque pour s'occuper des demandes et classer les livres qui seront retournés dans la chute.

BOÎTE À LIVRES

La lecture est un passe-temps divertissant pour vous. Une boîte à livres est mise à votre disposition au Parc de la Promenade des Sœurs situé à côté de l'Église pour la période estivale. Vous pouvez prendre les livres qui y sont déposés, les conserver ou les retourner dans la boîte à livres.

SERVICE GRATUIT

Il est important que vous sachiez que les services offerts par votre bibliothèque municipale sont gratuits. Il suffit de se présenter à l'accueil pour obtenir une carte de membre pour emprunter des livres, revues, une carte Muséo, avoir accès aux livres numériques, etc. Appelez-nous ou passez nous voir et une bénévole se fera un plaisir de répondre à vos questions et vous offrir votre carte de membre. À chaque mois, plusieurs livres sont achetés et il y a la rotation de livres, près de 800 livres aux 4 mois qui nous proviennent du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière Appalaches. Le choix est vaste pour les enfants, les adolescents et les adultes. Nous pouvons demander un transfert pour un livre de votre choix d'une autre bibliothèque du réseau.

Notre bibliothèque Faubourg de la Cadie fait partie du Réseau de la Capitale-Nationale et de la Chaudière Appalaches et nous vous invitons à visiter ce site WEB pour découvrir tous les services mis à votre disposition gratuitement.

SAC À DOS 0 – 5 ANS

Cette trousse est une initiative du Comité d'éveil à la lecture de Bellechasse. Il s'agit d'un sac à dos dans lequel 5 livres jeunesse sont inclus de même qu'un guide pour le parent sur la lecture. Également, nous y avons inséré un CD d'accompagnement qui contient une bande sonore animée qui raconte chaque histoire.

ACHATS DE LIVRES POUR ADULTES

Les enfants de la colline de Jacynthe-Mona Fournier La chapelière de Marylène Pion

Abigaël- Tome 2 Messagère des Anges de Marie-Bernadette Dupuis

Le château des secrets - Tome 3 Les cœurs apaisés de Marie Bernadette Dupuis

À tout prix de Danielle Steel

Chez les Panet – Tome 2 La succession de Michel Langlois Ginette (biographie) de Ginette Reno avec la participation de Lambert

Roseline Lemelin, bénévole

JUIN 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9 MESSE 10H	10 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	11 	12 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	13	14 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	15
16 FÊTE DES PÈRES	17 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	18 	19 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	20 ÉTÉ	21 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	22 OUVERTURE DE LA PISCINE MESSE 16H
23/30 ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE - LOISIRS ST-GERVAIS	24 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ PÉTANQUE POUR TOUS 18H30 FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC	25 	26 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	27	28 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	29

JUILLET 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ PÉTANQUE POUR TOUS 18H30 FÊTE DU CANADA	2 CONSEIL MUNICIPAL 	3 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL	4 JEUDIS SHOW 19H À 21H	5 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	6
7 MESSE 10H	8 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	9 	10 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	11 JEUDIS SHOW 19H À 21H	12 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	13 GUERRE DE FUSILS À L'EAU À LA PISCINE MUNICIPALE
14 TOURNOI DE BALLE RAPIDE MATHIEU ROY MESSE 10H	15 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	16 	17 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	18 JEUDIS SHOW 19H À 21H	19 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	20 MESSE 16H
21	22 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	23 	24 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	25 JEUDIS SHOW 19H À 21H	26 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	27 BEACH PARTY À LA PISCINE MUNICIPALE MESSE 16H
28	29 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	30 	31 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30		PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	



Municipalité de
Saint-Gervais

*Espace
commercial*



IMPRIMERIE

DESIGN

LETTRAGE

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca
impressionscredo.ca

**PROMO
3 MOIS**

RABAIS DE
25%

PROMOTION

Sur un lettrage de véhicule

Promo valide jusqu'au 31 mai 2024.



ROY & ROULEAU INC.
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

Cédric Lachance, *Président*
France Lachance, *Vice-présidente*

NOS BUREAUX

SAINTE-DAMIEN

418 789-2143

SAINTE-CLAIRE

418 883-3715

ARMAGH

418 466-2073

Boutique photos

Imprimez vos souvenirs les plus précieux avec notre kiosque photos en succursale ou via notre centre photos en ligne

- Impressions numériques
- Agrandissements
- Albums photos
- Calendriers, tasses, casses-têtes et plus encore!

Centre photos en ligne :
photo.pharmessor.ca



Marie-Ève Blais, Marie-Ève Genois et Manon Ruel
2604B, avenue Royale, Saint-Charles • 418 887-3133

Proxim



9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6028
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net



www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion
FLEURISTE

FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON

418 887-3874

sylvie.dion.fl@globetrotter.net

Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (QC), G0R 3C0



S.R. ÉLECTRIQUE

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Pétrolier
- Agricole



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.O. : 5702-8201-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

ESTHÉTIQUE PB

ESTHÉTIQUE PEAU DE BEAUTÉ 2013

Sarah-Ève Bilodeau, Esthéticienne,
Technicienne en Laser

418-885-9013

623, Rte Bégin, Saint-Anselme, Qc G0R 2N0



ALCRÉA DESIGN

création graphique et événementielle

*La touche créative
de votre projet!*



ALCRÉA DESIGN

WWW.ALCREA.CA

DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE

AUDREY LAPLANTE
DESIGNER GRAPHIQUE

418 925-7720

audreyl@hotmail.ca



Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

GARAGE CHEZ TI-PIERRE

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Diagnostic électronique
Antirouille
Vente de pneu



418-887-6750

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285



T.N.C.
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS
A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

310, rue du Repos
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q.: 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Myriam Couillard
Notaire-MBA
Vanessa Fournier
Notaire



pour tous vos besoins
en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL
ASSURANCE
CÔTE-SUD



Services
de
climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Télééc.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 5^e Rang Est
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
• Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ
CARREFOUR 418 887-3396
ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais



NORMAND ASSELIN
Saint-Gervais
CÉRÉALES / SOYA / MAÏS 418 882-8920

Roy
MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna



GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUI
418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
turlo.ca

HORAIRE
Lundi au vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : FERMÉ

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com
418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2
514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
morencyavocats.com

BOSSE
PRESTIGE
Débosselage sans peinture sur rendez-vous
Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936



POUR TOUS
VOS BESOINS
D'ÉQUIPEMENTS
18 succursales | jldlague.com
SAINT-GERVAIS
108, RUE PRINCIPALE
G0R 3C0
418 887-3327
JOHN DEERE | JLD-LAGUE

L. ASSELIN INC.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, INC.
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0



Garage
Patrick Fradette inc.
Mécanique générale
• Diagnostic électronique
• Vente de pneus
• Pose de pare-brise
302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

LÉVIS
LA MAISON DU ROUTIER
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5
SÉBASTIEN VERMETTE
Conseiller
s.vermette@maisonduroutier.com
Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139
Télec. : 418 837-8630
www.maisonduroutier.com